

Extrait du registre des délibérations du

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 16 avril 2013

Président : Monsieur François de MAZIERES

Sont présents : M. Claude VUILLIET, M. Jean-Marc LE RUDULIER, Mme Dominique CONORT, M. Jacques BELLIER (pouvoir de M. Ludovic JAMET), M. Patrick CONFETTI, M. Jean-François PEUMERY (pouvoir de M. Claude JAMATI), M. Bernard DEBAIN (pouvoir de Frédéric M. BUONO), M. Gilles PANCHER, M. Olivier LEBRUN (pouvoir de M. Roland de HEAULME), Mme Stéphanie BANCAL, Mme Françoise GUYARD (pouvoir de M. Alain LOPPINET), Mme Véronique BANULS, M. Christian JOUANE (pouvoir à M. Hervé HOCQUARD), M. Alain-Louis MIE, Mme Martine ARNAL (Pouvoir de M. Philippe LEJEUNE), Mme Martine ARNAL, M. Olivier COLLO, M. Alain ERNIE, M. Georges DUTRUC-ROSSET, M. Jean-Roch GAILLET, M. Jean-Luc PESSEY, M. Patrice PANNETIER, Mme Geneviève MORGUE, M. Hadi HMAMED, Mme Roselyne LECOMTE, M. Pierre-Yves STUCKI, Mme Pascale RENAUD, M. Gilles CURTI, Mme Frédérique KIBLER, M. Philippe LEQUAIN (pouvoir de Mme Catherine LAPORTE-WEYWADA), Mme Odile GUÉRIN (pouvoir de M. Michel COLIN), M. Jean-Michel DESCH, M. Marc EMONET (pouvoir de Mme Nathalie KRAMER), M. Alain-Michel LAMBERT, M. Philippe NOYER, Mme Dana SOLECKI, Mme Daniella TROCHU, M. Christian MAMY, M. Frédéric BUONO, M. Guy HEMET, M. Olivier FRAUDEAU, M. Christophe BOLLENGIER, M. Alain NOURISSIER (pouvoir de Mme Marie-Annick DUCHÊNE), M. Thierry VOITELLIER, M. Michel BANCAL, M. Jean-Marc FRESNEL, Mme Magali ORDAS, Mme Marie BOELLE, M. Arnaud MERCIER, M. Laurent DELAPORTE, Mme Martine SCHMIT, Mme Liliane HATTRY, M. Erik LINQUIER, Mme Anny BOURACHOT-ROUCAYROL, M. Hervé FLEURY, M. François LAMBERT, Mme Christine de la FERTÉ, M. Jean-Michel ISSAKIDIS, Mme Pascale ROCHERON (pouvoir de M. Jean GUILBERT), M. Michaël THOMAS.

Absents excusés : M. Claude JAMATI (pouvoir à M. Jean-François PEUMERY), M. Hervé HOCQUARD (pouvoir à M. Christian JOUANE), M. Michel COLIN (pouvoir à Mme Odile GUÉRIN), M. Alain LOPPINET (pouvoir à Mme Françoise GUYARD), M. Philippe LEJEUNE (pouvoir à Mme Martine ARNAL), M. Etienne DUPONT, M. Ludovic JAMET (pouvoir à M. Jacques BELLIER), Mme Catherine LAPORTE-WEYWADA (pouvoir à M. Philippe LEQUAIN), Mme Nathalie KRAMER (pouvoir à M. Marc EMONET), M. Jean-Philippe BARRET, M. Frédéric BUONO (pouvoir à M. Bernard DEBAIN), Mme Marie-Annick DUCHÊNE (pouvoir à M. Alain NOURISSIER), M. Michel SAPORTA, Mme Marie SENERS, M. Jean GUILBERT (pouvoir à Mme Pascale ROCHERON), M. Roland de HEAULME (pouvoir à M. Olivier LEBRUN).

Secrétaire de séance : M. Pierre-Yves STUCKI

Date de convocation : 9 avril 2013

Date d'affichage de la convocation : 9 avril 2013

Nombre de conseillers en exercice : 75

Nombre de membres présents : 59

N° de l'ordre du jour :

2013.04.20 : Octroi d'une subvention pour soutenir l'organisation au Palais des Congrès de Versailles du 1^{er} événement international sur le Manufacturing Avancé, les 31 mars et 1^{er} avril 2014.

□ M. Gilles PANCHER, rapporteur, donne lecture de la délibération.

Vu les articles L.5211-1 et L.5216-5 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n°2010-01-15 du 28 janvier 2010 relative à la représentation de Versailles Grand Parc au sein du pôle Systematic ;

Considérant le courrier du 22 mars 2013 du Président du pôle de compétitivité Systematic Paris-Région adressé au Président de Versailles Grand Parc ;

Association loi 1901, le pôle de compétitivité Systematic a pour finalité de faire de l'Ile-de-France l'un des quelques territoires visibles au niveau mondial sur le thème de la conception, de la réalisation et de la maîtrise des systèmes complexes. Le Pôle est à la fois une « usine à innovations technologiques » par le biais des projets de R&D et un cluster d'innovation ancré sur le territoire francilien. Il rassemble plus de 600 organismes, dont 19 collectivités territoriales. Versailles Grand Parc en est adhérente depuis sa création.

A l'initiative du pôle et en partenariat avec les acteurs économiques de Paris Saclay (Etat, Agence Régionale de Développement, chambres consulaires, Etablissement Public de Paris Saclay notamment), il se tiendra fin mars 2014 au Palais des Congrès de Versailles la première édition d'un événement international dédié au *Manufacturing Avancé*. Ce terme désigne des process de production permettant des gains de productivité considérables, reposant sur l'intégration et l'application de technologies et de méthodes innovantes (Usine du Futur). Il engage de forts enjeux économiques, technologiques et sociétaux. Il est l'une des six technologies clefs identifiées par la Commission Européenne, (nanotechnologies, micro et macro électroniques, matériaux avancés, photonique, biotechnologie industrielle et systèmes de production avancés) et constitue ainsi un axe majeur de la stratégie de développement économique Horizon 2020.

Au niveau local, ce forum est une opportunité de :

- renforcer nos initiatives pour contribuer à l'innovation, à la croissance et à l'emploi,
- dynamiser le tissu d'acteurs et de PME innovantes,
- s'imposer comme l'un des territoires mondiaux de référence dans ce domaine d'avenir.

En accueillant l'événement à Versailles, la communauté d'agglomération favorisera l'attraction de nouveaux projets (implantations, reprises, contrats de recherche) et talents, et suscitera des opportunités commerciales pour l'écosystème local, en particulier les PME.

Aussi il paraît stratégique de soutenir cette manifestation. Une subvention de 7 500€ correspond à une ½ journée de location du Palais des Congrès. Elle est identique à celle qui a été octroyée en 2012 au pôle de compétitivité Mov'eo pour l'accueil de sa convention annuelle, et en 2013 à la filière du paysage pour l'accueil des Assises Européennes du Paysage et du Jardin.

En conséquence, je vous invite à adopter la délibération suivante :

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,
le Conseil communautaire :

- 1) *décide d'accorder une subvention de 7 500€ au pôle de compétitivité Systematic Paris-Région afin de soutenir l'organisation du premier événement international sur le Manufacturing Avancé, du 31 mars au 1^{er} avril 2014, au Palais des Congrès de Versailles ;*
- 2) *impute la subvention sur les crédits inscrits au budget 2013 et suivants de la communauté d'agglomération au chapitre 65, article 6574, fonction 90.*

Monsieur le Président soumet la délibération au vote du Conseil communautaire.

Nombre de votants : 75

Suffrages exprimés : 59 (incluant les pouvoirs).

Le projet de délibération mis aux voix est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.



Pour le Président,
Par délégation,

Olivier BERTHELOT
Directeur Général des Services

078-247800584-20130426-20130419-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/04/2013